

RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 24/11/2023

## Arrêt de commercialisation d'Integrilin : recommandations de l'ANSM

Information destinée aux pharmaciens hospitaliers, aux cardiologues hospitaliers, aux neurochirurgiens et aux neuroradiologues interventionnels.

Le laboratoire GSK nous a informés de l'arrêt de commercialisation immédiat au sein de l'Union européenne de toutes les présentations de la spécialité Integrilin (eptifibatide), dans un courrier en date du 24 août 2023 et dans un contexte de tensions d'approvisionnement depuis juin 2023. Il a prévenu les professionnels de santé concernés de cette décision liée à un problème d'approvisionnement en principe actif, par courrier, le 3 novembre 2023.

Integrilin était disponible sous deux formulations :

- Integrilin 2 mg/ml, solution injectable
- Integrilin 0,75 mg/ml, solution pour perfusion

Integrilin appartient à la classe thérapeutique des agents antithrombotiques, inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire. C'est un inhibiteur des récepteurs de la glycoprotéine Ilb/Illa, indiqué pour la prévention d'un infarctus du myocarde précoce chez les adultes souffrant d'un angor instable ou d'un infarctus du myocarde sans onde Q avec un dernier épisode de douleur thoracique survenu dans les 24 heures, s'accompagnant de modifications de l'électrocardiogramme (ECG) et/ou d'une élévation des enzymes cardiaques.

Il est également utilisé en neurologie vasculaire et en neuroradiologie interventionnelle lors d'interventions pour le traitement des AVC ischémiques ou des anévrismes intracrâniens.

En lien avec la Société française de cardiologie/groupe athérome coronaire et cardiologie Interventionnelle (SFC-GACI), la Société française neuro-vasculaire (SFNV) et la Société française de neuro-radiologie (SFNR), nous recommandons aux professionnels de santé d'utiliser les alternatives thérapeutiques suivantes en fonction de l'indication et du contexte clinique .

- Tirofiban (Agrastat et génériques)
- Cangrelor (Kengrexal)

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé